



OFFRE D'EMPLOI – Brigadier scolaire

Organisation : Ville de Huntingdon

Date limite : 2021-09-15

Poste : Brigadier scolaire

La Ville de Huntingdon est présentement à la recherche d'un brigadier scolaire pour combler un poste vacant.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Le brigadier scolaire veille à la sécurité des écoliers de l'École Notre-Dame lors de leur circulation piétonnière à l'intersection de la rue F.-Cleyne (route 202), le tout dans le but de prévenir des accidents. Il veille également à ce que les jeunes respectent les divers règlements relatifs à la circulation piétonnière et les aide à traverser la voie publique. Il est responsable de détecter toute situation inhabituelle pouvant avoir un impact sur la sécurité des écoliers.

Plus précisément, le brigadier doit :

- Analyser l'intersection auquel il est affecté afin de déterminer les zones de danger;
- Regrouper les enfants et parents aux intersections et assurer l'arrêt de la circulation au moyen de l'enseigne d'arrêt portatif;
- Voir aux déplacements sécuritaires des enfants, et ce, selon les méthodes enseignées dans le manuel du brigadier de la S.A.A.Q.;
- Agir en tant qu'agent de prévention auprès des jeunes en leur communiquant les consignes de sécurité ainsi qu'en leur inculquant des comportements prudents concernant la circulation afin qu'ils deviennent des piétons responsables;
- Communiquer à son supérieur immédiat toute situation dangereuse (flâneurs, non-respect des consignes de vitesse par les automobiles, etc.) et aviser les services d'urgence lors d'un accident;
- Travailler en collaboration avec la direction de l'école Notre-Dame;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou un équivalent;
- Maîtriser la langue française à l'oral;
- Être responsable, assidu et ponctuel;
- Être vigilant et posséder un bon sens du jugement;
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie ;
- Posséder des aptitudes auprès des enfants;
- Aimer travailler à l'extérieur. Être tolérant aux aléas climatiques (chaleur, pluie, froid, neige).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Statut d'emploi** : Temps partiel
- **Durée de l'emploi** : Année scolaire (+/-10 mois ou 200 jours)
- **Horaire de travail** : Selon l'horaire des élèves de l'école Notre-Dame
- **Heures par semaine** : 2 heures par jour (Matin, midi et après-midi)
- **Taux horaire** : 18.11 \$, indexé annuellement au 1^{er} janvier de chaque année
- **Indemnité de vacances** : Le salarié reçoit à chaque période de paie, une indemnité compensatoire de vacances.
- **Congés pour maladie** : 8 jours (0.8 jours/ mois) dont 7 jours monnayables si non utilisés à la fin de l'année civile.
- **Congés fériés payés:**
Toute journée de congé payé est calculée selon 1/20 du salaire gagné au cours des 4 semaines complètes de paie précédant la semaine du congé.
- **Vêtements de travail**
L'employeur met à la disposition du brigadier les vêtements suivants au début du contrat :
 - 1 imperméable;
 - 1 manteau et pantalon d'hiver (style parka)
 - 1 paire de bottes d'hiver avec semelles à crampons.

Par la suite l'employé recevra, en début d'année, une allocation annuelle de 200 \$ pour le remplacement de ses vêtements.

- **Équipements**
L'employé recevra les équipements requis pour son travail, soit :
 - 1 dossard
 - 1 sifflet
 - 1 carnet de note
 - 1 panneau d'arrêt.

POSTULEZ

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur CV à madame Nancy Westerman l'adresse tresorier@villehuntingdon.com ou le poster à son attention à l'Hôtel-de-Ville situé au 23, rue King, Huntingdon, Québec, J0S 1H0.